

**LA PLUS FORTE VENTE DE LA REGION**

LILLE. 106. Rue de Paris  
PARIS. 43. Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

# L'Égalité

de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX: Téléph. 351-17  
ROUBAIX 45, rue de la Gare, 45  
TOURCOING Téléph. 9-85  
3, rue Fidèle Lehoucq

DIRECTRICE: M<sup>lle</sup> Eug. GUILLAUME.

## QUAND LES NUITS DE LILLE LIVRENT LEURS SECRETS...

### V. - LE TRAFIC DE LA COCAINE

Nuit du 8 au 9 juin 1933. Je me souviens de ce que j'ai fait à cette date comme s'il s'agissait d'un événement de hier. On se rappelle que de Helene AVERLON a été trouvée assassinée dans l'arrière-boutique de son établissement de la place de Valenciennes le 7 juin au petit jour. Je évoque ce crime que pour illustrer la persistance d'un souvenir qui se place le lendemain et je ne m'empêche de dire que ce qui va suivre n'a aucun rapport avec l'affaire Averlon.

**La « neige » dans la perle**

Je me trouvais vers 1 heure du matin dans un dancing luxueux de la ville, en compagnie de deux confrères parisiens. Or que faire dans un bal ? Danser, perdre ! Je quinquai un tango avec une belle qui était entraînée dans l'établissement. Comme le tango est une danse de tout repos, l'échangea quelques fadeuses avec ma cavalière artificiellement blonde et soudain tout de ses sans savoir qu'il était sans transition, elle me désigna de son bras un un couple

terme et j'habitais au delà des remparts de la porte de Douai derrière l'École de Plain au.

Cette nuit-là se trouillait rampait sur la ville et estompait le paysage d'une grisaille indéfinie. L'opaque a purée de plus s'épaississait la nuit. Les revêtures paraissaient toutes d'abat-jour qui ta masaient la charte bleue des bec de gaz. Le dernier train était passé. Je regardais à pied mon domicile la canne à la main à l'entre du chemin qui son dait au champ d'aviation de Ronchin. J'attendis des chuchotements. Les deux flots coniques des phares d'une auto trouvaient difficilement la nuit. Des gens qui semblaient vêtus de marbre, couleur sombre, avaient l'air de se igner derrière la carrosserie sans qu'ils deux mètres je dusse désigner la marque de la voiture arrêtée à sur le bord de la route. La pluie fine et imperceptible du brouillard était glaciale. Je plaignais ces gens que je supposais en panne.

— Vous êtes en panne ? demandai-je.

— Non, non, répondit un monsieur



La nuit autour des bars du centre et au lieu de la nuit de la cocaine se trouve libre cours.

qui glissait comme nous et le plus étrangement possible sur la piste creux du dancing.

— Vous voyez ce type en smoking qui danse avec un grand échafaud ?

— Je suis le type qui soutient l'échafaud.

— Remarquez sa cravate ?

— Je vois la cravate elle est d'un beau bleu, mais c'est tout ce qu'elle me paraît avoir de particulier.

— Vous ne voyez pas cela ?

— Je vous jure que je ne suis ni myope ni presbyte et que nulle conjonctive.

— Vous êtes sûr ? Vous ne voyez pas la perle la grosse perle ?

— Ah ! la perle qui est piquée dans la cravate.

— Oui. Eh bien elle est creuse et contient une bonne pincée de « neige ».

— Grand bien lui fasse ! (Pas à la parole mais au grand détail).

sans pardessus, en smoking à foudard blanc et nu-tête.

**Le chauffeur**

Je connaissais de vue cet homme. Deux femmes au rubis de visage, l'échappées, je voyais leurs regards inquiets et la tête tournée vers le chauffeur. Je compris que quelque chose de louche se tramait dans ce coin désert.

— Alors, vous n'êtes pas en panne ? dis-je, décidé à ne rendre compte de la suite des événements.

— Nous attendons le chauffeur dit l'homme.

J'attendis aussi. Mais je surveillais l'élegant qui avait une belle envie de me boxer. Les deux dames échangeaient entre elles à mon égard des propos sans amertume.

**La « neige » dans une bouteille**

Un petit quart d'heure s'écoula et une ombre apparut au bout du chemin. Je fus quelques pas dans la direction du nouveau venu. L'homme en smoking me dépassa rejoignant son compagnon, le prit par le bras lui fit faire quelques mètres à reculons et malgré le brouillard, le vis le fameux chauffeur qui dissimulait une bouteille sous son veston.

Etait-ce des bootleggers ? On sait qu'il n'y a pas plus de bootleggers à Lille qu'il n'y a de canotiers.



A GAUCHE: L'entrée du chemin qui conduit au champ d'aviation de RONCHIN. A DROITE: La querelle de l'octroi qui se trouve à l'angle de la rue Armand Carrel et de la rue du Capitaine Ferber.

révélation de cette femme. Quelques instants après nous quittâmes le dancing.

Je raconte aujourd'hui cette anecdote pour montrer au public que tout autre récit que le trafic de la cocaine, à Lille comme ailleurs, se donne libre cours comme la vente en fraude toutes proportions gardées du tabac belge et qui existe aussi bien malgré la vigilance de la police des antiquités des dépôts et des usagers de la drogue.

Comment savoir ce que contenait la bouteille opaque que m'occupais d'une chaise qui se me rassurait pas et qu'intervenant le « coup de poing ».

J'eus un réflexe subconscient : observer querelle à l'homme en smoking. Ce geste par lequel il se fit et comme l'homme me regardait avec insolence, le bousculai la bouteille tomba et se brisa.

Les femmes poussèrent des cris d'effroi, et le gentleman se crista des dents. Le chauffeur grinta un juron et le tout tout tomba dans l'auto qui remonta à l'air dans la direction de Pont-à-Marcq.

J'avais pris le soleil et l'avais vu se caractériser de la voiture. Je regardai l'auto disparaître, et j'étais content de moi. Des beuglements de klaxon me firent aussitôt comprendre que le passage à niveau prochain avait arrêté l'automobile. J'allumai mon briquet et ramassai parmi les débris de la bouteille un peu de poudre blanche. C'était de la cocaine.

**Dans le brouillard**

L'écriture de dernière le mois dernier. Je rentre tard du journal, mon travail.

**LIRE EN CINQUIEME PAGE**

**NOTRE NOUVEAU FEUILLETON**

**DE LA MORT A L'AMOUR**

**PAR PIERRE LAVAU**

## L'AFFAIRE STAVISKY ET SES REPERCUSSIONS

### LE PARQUET DE BAYONNE EST DESSAISI AU PROFIT DE CELUI DE LA SEINE



M. DALIMIER, Ancien Ministre du Travail.

**Les anciens Ministres, MM. Dalimier et Julien Durand n'ont pas répondu à la convocation du juge d'instruction, M. d'Uhalt :: ::**

**M. Guichard, directeur de la Police Judiciaire, avait « omis » de remettre celle-ci, aux deux intéressés :: ::**



M. Julien DURAND, Ancien Ministre du Commerce.

### A LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES ÉVÉNEMENTS DU 6 FÉVRIER, M. CHIAPPE, CONFRONTÉ AVEC M. DALADIER, A MAINTENU SES DIRES

Hier après-midi, la chambre criminelle de la Cour de cassation a rendu un arrêt par lequel elle ordonne le dessaisissement du Parquet de Bayonne au profit du Parquet de la Seine dans l'affaire Stavisky.

Avant la lecture de cet arrêt par le président Lescouvé, le conseiller rapporteur Fernand Roux avait montré les inconvénients de la double instruction. Après avoir rendu hommage à la vigilance au courage et à la décision du juge d'Uhalt et fait un clair historique de l'affaire des bons de Bayonne et aussi

tuellement devant la même juridiction. Les deux procédures demandant qu'un juge d'instruction de la Seine soit nommé et d'ailleurs, le Parquet de Paris a toute compétence puisque les comités de la plupart des inculpés se trouvent à Paris.

L'avocat général appuya ensuite ces conclusions et la Cour revint peu après avec l'arrêt de dessaisissement. Les pièces du dossier bayonnais devront être jointes à celles du dossier Romagnon et de Mme Stavisky.

appelés à témoigner à Bayonne.

Deussaint le travail qu'il avait préparé au cours de la nuit en vue de l'audition des deux anciens ministres, le magistrat a repris l'étude du dossier concernant le contrôle effectué par la recette des finances de Bayonne.



M. Albert DALIMIER, Ancien Ministre du Commerce.

### MM. Dalimier et J. Durand témoins défectifs

« On précisait hier matin, dans les colonnes du « Palais » de justice de Bayonne, que M. d'Uhalt avait adressé le 28 février au procureur de la République à Paris une lettre lui demandant de bien vouloir prier MM. Albert Dalimier, ancien ministre du Travail, et Julien Durand, ancien ministre du Commerce, de se rendre à Bayonne, le 9 mars pour déposer en qualité de témoins devant le juge d'instruction sur l'affaire Stavisky. M. Dalimier, à partir de 9 h 30 et M. Julien Durand à 14 h 30.



M. Eugène ROMAGNON, Ancien Ministre de la Justice.

M. Albert Dalimier ne s'était pas présenté hier matin à l'heure fixée, le juge d'instruction a aussitôt envoyé au Parquet de la Seine un télégramme confirmant la lettre du 28 février et demandant si la convocation a bien été remise aux deux parlementaires.

Dans le cas contraire, on prêtait à M. d'Uhalt l'intention de lancer une commission rogatoire télégraphique au doyen des juges d'instruction de Paris afin de convoquer d'urgence MM. Albert Dalimier et Julien Durand et de les interroger à se rendre à Bayonne.

Quelques courriers se pressaient aux alentours du palais de justice dans l'attente de la venue de M. Dalimier mais ils se sont dispersés quand le bruit a couru que l'ancien ministre ne se présenterait pas vendredi devant le juge d'instruction.

La porte du palais de justice est fermée et, à l'intérieur de l'édifice, un service d'ordre rigoureux a été établi ; gardes et agents de la Sûreté contrôlent l'identité de toute personne entrant au palais mais aucun incident ne s'est produit.

A midi, M. d'Uhalt n'avait pas encore reçu la réponse du Parquet de la Seine au télégramme envoyé le matin, demandant si le nécessaire avait été fait au

à deux ans Alexandre Stavisky a sonné un coffre au Crédit Lyonnais à Saint-Tropez comparant 7 numéros. L. Ce coffre n'a jamais été ouvert par la police : il va l'être.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

## FUNÉRAILLES DE M. TOUCAS-MASSILLON SOUS-PREFET DE VALENCIENNES

Un long cortège a accompagné hier, à la gare de cette ville, le corps qui sera inhumé à Paris au cimetière Montparnasse

Hier à six heures, à Valenciennes, la levée du corps de M. Toucas-Massillon, sous-préfet, décédé lundi dernier et dont l'inhumation aura lieu au cimetière Montparnasse, ce matin.

L'estime et la sympathie que chacun dans la région nourrissait à l'égard de M. Toucas-Massillon, se manifestèrent dans ces douloureuses circonstances.

Dès 10 heures, à la sous-préfecture commençait le long défilé de la foule venant s'incliner une dernière fois devant la dépouille mortelle.

Les plus hautes personnalités de la région virent rendre un hommage chaleureux et unanime à la mémoire du défunt.

Le cortège traversa la ville de Valenciennes avant de gagner la gare, où, après que des discours eurent été prononcés, le corps fut emmené à Paris.

Le cortège

Après la levée du corps effectuée par M. l'archevêque Lefebvre, l'inhumation du corps se mit en marche, à 11 h 45.

En tête venaient des délégations scolaires ; puis avec leurs drapeaux, les représentants des sociétés « Les Amis Rou-

berry, sous-préfet d'Avesnes ; Thiéart, maire d'Anzin, président du conseil d'arrondissement ; Millot, ancien ministre, maire de Valenciennes ; Emile Devaine, ancien sénateur, vice-président du Conseil général ; Daniel-Vicent, ancien ministre ; président du Conseil général ; Langeron, préfet du Nord.

**Les notabilités**

Dans la nombreuse assistance, on notait la présence de MM. Demesmay, sénateur du Nord ; Pierre Delcourt, et Ernest Courreau, députés du Nord ; Lebacqz, Macarez, Rossy, Bourdon, Soudry, députés généraux ; Delhaye, Dumetz, Billiet, Davaine, Guot, Dussart, Dupriez, conseillers d'arrondissement ; Châtelet, recteur de l'Académie et Laurin, inspecteur d'Académie ; Louis Pédarrou, conseiller de Belgique ; de Lauwereyns, Dremaux, adjoints au maire de Valenciennes et les membres du Conseil municipal MM. Savagne, président ; Fieriet, procureur de la République et tous les magistrats, les juges de Paix ; Fally, président et les membres du Tribunal de Commerce ; Lefrançois et Paul Dupont, président et président honoraire de



EN HAUT: M. LANGEON assistant à la remouvante cérémonie qui se déroula à la gare de VALENCIENNES, avant le départ du corps pour Paris. — EN BAS, à gauche: Le cortège sur le quai de la gare à droite: M. LANGEON, Préfet du Nord prononçant l'éloge du disparu.

Chambre de Commerce ; MM. Langeron, président du lycée Faidherbe à Lille ; Favre, procureur du lycée Henri Wallon ; Mlle Vochelet, directrice du lycée de jeunes filles ; MM. Chopin et Coudevaux, inspecteurs de l'enseignement primaire ; François Lefebvre, ancien député-maire de Denain ; Vuillaume, inspecteur primaire honoraire ; les directeurs et directrices des écoles laïques ; MM. les commandants Brachet, du Centre ; Sellier, commandant ; le bureau de recrutement ; Paul Lévy, président et les membres du conseil de prud'hommes ; Potier, Biche, Lamselle, directeurs des C. I. ; des C. D. ; des douanes ; le capitaine Pierron, commandant les brigades de pendarmerie de l'arrondissement ; Bernard, commissaire central à Valenciennes ; Delattre, Rigal, commissaires adjoints ; Avenel, chef de la sûreté à Valenciennes ; May, commissaire à Anzin ; Richeim, commissaire à Denain ; Lapoulle, commissaire à Saint-Amand ; Evrard, commissaire à Conde ; Genet, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; Hautecourt, vétérinaire départemental adjoint ; Villédent, inspecteur départemental d'hygiène ; Fontaine et Adde, directeur et directeur honoraire de l'École Professionnelle ; Muffang, ingénieur des Ponts et Chaussées ; Thiérou, secrétaire général de la mairie ;

MM. Les élèves des écoles du Faubourg de Valenciennes ; MM. les membres de l'Harmonie des Cheminots, de la Jeunesse Sportive des Cheminots ; des A. C. du Chemin de fer du Nord ; des S.O.R. de la Croix-Rouge ; des A. S. O. de Belgique ; des Mutuelles des Ecoles Académiques, des Médailles du Travail, de la Mutuelle Retraite des A. C. ; de la société de secours mutuels de l'Union des A. C. ; des A. C. B. de l'arrondissement ; des Invalides Belges ; des Combattants et Demobilisés français, de la société municipale de jeu de balle ; de la société d'Horticulture ; des sociétés de secours mutuels de Valenciennes et de l'arrondissement, etc., etc.,

**Les couronnes**

Un char porte-couronnes abandonné par le précédent clergé et les membres de l'administration préfectorale ; la société d'Horticulture ; la municipalité de Valenciennes, le Conseil Général du Nord, le Conseil de Belgique ; l'Union des Mutuelles ; l'Association des A. C. B. ; les amis du défunt, le Tennis Club de l'Escaut, les services de police de l'arrondissement de Valenciennes ; le personnel de la sous-préfecture ; le capitaine et la section de gendarmerie de Valenciennes ; le Conseil d'administration du Lycée Henri-Wallon ; les maires du canton de Bouchain ; les membres de la commission sanitaire ; les membres du cercle horticole de la Vallée de l'Escaut ; les membres du Conseil d'Arrondissement ; les maires ; les Mutuelles et Invalides belges ; le Syndicat de la Bouchette ; le personnel de la maison d'arrêt ; le personnel du Bureau de Bienfaisance, la Municipalité d'Anzin ; le Conseil d'administration du lycée ; MM. Lamberis, président de la société des Agriculteurs du Nord ; Guffroy, professeur d'Horticulture, etc., etc.

Le deuil

Le deuil était conduit par M. Pierre Toucas-Massillon, fils du défunt ; le général Dite et son fils ; M. Jean Saint-Quentin, adjoint au maire de Valenciennes et ses amis du défunt ; le brigadier de police Audegond portait sur un coussin les décorations ; M. Langeron, Mme Verkomme, Mme Simon, suivaient ainsi que MM. Verloomme, secrétaire général de la Préfecture du Nord ; Sude, sous-préfet de Cambrai, Butterlin, sous-préfet de Douai ; Papinot, sous-préfet de Dunquerque, Simon, chef de cabinet de M. le préfet du Nord ; le personnel de la sous-préfecture ayant à sa tête M. Camphain, secrétaire général.

**Les cordons du poêle**

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Marcel Dugardin, expert-chimiste, ancien personnel, le commandant Corbelli, du 42e R. I., commandant d'armes ; Che-

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

## La Cavalcade de la Mi-Carême à Paris



La cavalcade de la Mi-Carême à Paris. On remarque ces trois traîneuses et mâtées à sautant leur bon peuple. Mmes Henriette POINTEAU, Reine des Reines, Jeannette ROSSET, Reine de Montmartre et Madeleine DE CHARPIN, Reine de Paris.

## Reconstitution



La patronne. — Comment avez-vous passé cette soirée ? — La bonne. — Comme ça, madame !